

## ↳ Dégazage au large du Havre : 150.000 euros requis

Une amende de 150.000 euros a été requise le 16 avril par le Parquet du Havre à l'encontre du capitaine du chimiquier danois "Maria Theresa" et de son armateur, soupçonnés de pollution volontaire en septembre 2013 au large du port d'Antifer. Le jugement a été mis en délibéré au 26 mai.



© Nordic Tankers

Le 18 septembre 2013, un rejet de produit en mer était repéré par un hélicoptère des douanes, au large d'Antifer (Le Havre). La nappe large de 50 mètres et s'étendant sur une dizaine de milles nautiques (environ 20 km) en zone territoriale française provenait du chimiquier "Maria Theresa", de la compagnie danoise Herring Shipping Nordic Tankers (Triton) parti d'Espagne pour décharger à Londres, en Grande-Bretagne, sa cargaison d'huile végétale, avant de mettre le cap sur Port-Jérôme. L'armateur avait dû

s'acquitter d'une caution de 50.000 euros avant de pouvoir reprendre la mer. Le dégazage a été "accidentel", a plaidé le capitaine danois, lors du nettoyage des cuves des résidus d'esters d'acides gras. Pollution "volontaire", selon le Parquet qui a également rappelé que le pavillon du navire n'était pas visible et que le commandant ne répondait pas par radio VHF aux tentatives de contact des douaniers. S'il ne s'agissait pas d'hydrocarbures, Me Benoist Busson, l'avocat des six associations de défense de l'environnement constituées parties civiles dans le procès, a rappelé que la Cour de cassation "a confirmé depuis novembre 2005 que la seule présence d'une nappe d'hydrocarbure à l'arrière d'un navire caractérisait le délit de rejet volontaire". Deux autres procès pour pollution maritime sont annoncés au tribunal du Havre, les 25 juin et 1er septembre prochains.

Natalie Castetz

Vendredi 25 Avril 2014

Tags : [antifer](#), [benoist busson](#), [dégazage](#), [faits divers](#), [le havre](#), [maria theresa](#), [maritime](#), [nordic tankers](#)

Source :

<http://www.lantenne.com>